

CSE express !

Comité Social et Economique du 21 février 2023

...résumé fait par la délégation CFDT, 1er syndicat en Hauts de France.

1°) Mot du Président

Notre Directeur Régional nous informe du décès d'un stagiaire à Liévin le 6 février suite à un malaise durant le cours. Un formateur SST était présent mais n'a pu réanimer son collègue, pas plus que le SMUR ni les pompiers arrivés sur les lieux très rapidement. Un appui psychologique a été mis en place pour les stagiaires et le personnel.

Concernant la publication des postes à pourvoir, le système est en cours d'amélioration : les assistantes RH font part du besoin exprimé par les centres ou figure, l'équipe RH analyse et publie sur sont consultables) Il est cependant pos- que le besoin exprimé ne soit pas confir- ne soit pas retenu.e mais sans que sa capa- cause. Les élus CFDT resteront vigilants sur l'équité de l'accès aux postes pour les collègues qui désirent une mobi- lité interne.

AFPA Talents : le système est en cours d'amélioration (?)

par les services sur un fichier spéci- AFPA Talents (à ce jour 81 publications sible que l'offre ne démarre pas ou mé. Il se peut donc que le.la candidat.e cité à prendre le poste ne soit en

2°) Ponts et congés 2023

Les ponts non récupérables, donc offerts par l'employeur, sont fixés le 19 mai 2023 et le 14 août 2023. Par contre, le vendredi 10 mai 2024 nous devons poser des CP ou des RTT.

3°) Partenaires occupant nos locaux



Comme vous le savez sans doute, nous hébergeons des organismes partenaires (voir concurrents) dans nos centres. Pour certains on facture en fonction du coût de l'immobilier local, pour d'autres 1 ou 2 mois sont offerts si l'occupant effectue des travaux qui nous bénéficient ensuite, pour d'autres c'est gratos si l'on considère qu'ils apportent un service complémentaire à nos actions. Ces prêts de locaux se font dans le cadre du dispositif AFPA Villages dont il est difficile encore aujourd'hui de savoir quel est son intérêt pour notre agence - sauf si le présence de ces partenaires nous permet d'alimenter nos

propres dispositifs - et quel bénéfice nous allons collectivement en tirer.

4°) Les élus CFDT quittent le CSE en fin de journée !

Les documents concernant les objectifs 2023 ne nous ayant pas été communiqués en amont de ce CSE, les élus CFDT n'ont donc pas pu les analyser et ont quitté la réunion en signe de protestation. Pour le prochain CSE, nous aurons ainsi le temps de regarder de près ces infos et de vous en communiquer les éléments essentiels. Dans l'attente, juste un chiffre donné par notre DR qui interpelle : notre activité est constituée à 51% de formation qualifiante et à 49% d'actions d'accompagnement, ce qui confirme l'évolution sur laquelle nous alertons de longue date concernant la perte de notre cœur de métier. M. Vandaele nous a affirmé en réponse qu'il se fixe comme priorité pour 2023 une remontée de nos actions qualifiantes...à suivre !